2.1.2 Domaines d'intervention de l'aide sociale à l'enfance et à la jeunesse, art. 11 à 60 du SGB VIII

Prestations

Travail de jeunesse
Travail social de jeunesse
Travail social en milieu scolaire
Protection des mineurs sur le plan socioéducatif
Art. 11 à 15 du SGB VIII

p. ex.
- Travail de jeunesse international
- Soutien aux organisations de jeunesse
- Soutien à la transition de l'école à l'emploi

Soutien à l'éducation des mineurs au sein de leurs familles
Art. 16 à 21 du SGB VIII

p. ex.
- Éducation familiale
- Conseil aux familles
- Vacances familiales
- Conseil en cas de séparation ou de divorce

Soutien au développement des enfants dans le cadre de structures d'accueil collectif et individuel à la journée
Art. 22 à 26 du SGB VIII

p. ex.
- Crèche
- Jardin d'enfants
- Garderie

Actions éducatives
Aide à l'intégration des enfants et des jeunes en situation de handicap psychique
Soutien aux jeunes majeurs
Art. 27 à 41 du SGB VIII

p. ex.
- AEMO
- Famille d'accueil
- Accueil en foyer

Autres missions

La protection de l'enfance : une mission régalienne
Art. 42 à 60 du SGB VIII

p. ex.
- Placement de l'enfant
- Collaboration avec le juge aux affaires familiales et le juge pour enfants
- Tutelles

© IJAB kinder-jugendhilfe.info